

~~IXRS~~

QUEBEC

I. N. R. S.

PROGRAMME DE RECHERCHE SUR  
L'ECOLOGIE DU TRAVAILLEUR INDUSTRIEL QUEBECOIS

Présenté par: Florian Ouellet,  
Assistant de Recherche,  
I.N.R.S. - SANTE.

Date : 17 janvier, 1972.

## LE PROJET

Poursuivant l'objectif d'initier des recherches d'écologie du travail et d'ergonomie au Québec, un certain nombre d'impératifs doivent être pris en considération. En voici quelques uns.

Le développement industriel:

La recherche en ergonomie et écologie du travail peut apparaître comme un luxe si elle ne repose pas sur les besoins réels et concrets du développement industriel d'un pays. En effet, les recherches d'adaptation du travail à l'homme (ergonomie) se situe à la fine pointe du progrès dans le développement industriel; elle en constitue un facteur dynamique important. Afin de mettre à profit cet impératif, il faut dans le cas du Québec tenir compte des points suivants:

- 1- le degré de développement très inégal des diverses industries québécoises;
- 2- la propriété étrangère ou autochtone des industries selon le degré de développement.

Ainsi la recherche en ergonomie et écologie du travail pourra prendre des formes extrêmement différentes selon qu'elle s'effectue dans un secteur ou dans un autre de l'industrie. Si, par exemple, nous orientons nos recherches vers l'industrie de la motoneige, elles prendront la forme de la construction technologique, centrée sur le produit autant que sur l'équipement de production; ces recherches seront du type américain du "Human Factor Engineering".

Si par contre nous prenons l'industrie du bois comme lieu de recherche, il appert que cette dernière sera davantage centrée sur la sécurité, le mode d'exploitation, la sélection du personnel, etc. La recherche sera donc orientée par des impératifs sociaux bien plus que technologiques.

Si enfin, nous prenons l'industrie du jouet, nous rencontrerons des problèmes fondamentalement différents. Cette industrie naissante au Québec prend son premier essor à la faveur du travail artisanal de l'équipe de l'école "La Vastringue" de Saint-Jean-Port-Joli (dirigé par Jean-Pierre Bourgeault). Dans ce dernier cas, la recherche en ergonomie et écologie du travail peut tout autant partir d'une investigation du produit, le jouet, du matériau, le bois, de la forme du travail, l'artisanat que des modèles de reproduction industrielle. L'artisanat en tant que forme de travail constitue le véhicule d'un certain nombre de valeurs humaines et sociales que les chercheurs en ergonomie et écologie du travail devront considérer comme impérative.

Ces exemples montrent comment le degré de développement industriel peut orienter les recherches d'ergonomie et d'écologie du travail vers des problèmes de création technologique, de transformation sociale aussi bien que de respect des valeurs humaines fondamentales.

Par ailleurs, on ne peut pas isoler l'orientation des recherches d'ergonomie et d'écologie du travail du fait national québécois qui, incidemment est intimement lié aux impératifs du développement industriel dont cette partie du présent chapitre ne constitue que l'exposition d'une dimension particulière.

Si l'on ne considère pas quelques très rares exceptions, il ressort que les industries les plus développées, si elles ne sont pas étrangères, sont la propriété de l'élément minoritaire de la composition démographique québécoise, l'élément anglophone.

Dès lors se pose la question de savoir si nous tiendrons compte ou non du fait national dans l'orientation des recherches et avec cette question toutes celles qui relèvent des valeurs humaines et sociales des deux groupes ethniques dans le cas où propriétaires, travailleurs et chercheurs sont de groupes différents.

Il est clair que l'orientation des recherches devra se faire en tenant compte de cet impératif qui non seulement met en évidence l'obligation de centrer la recherche sur tel ou tel secteur de l'industrie mais montre la nécessaire option de valeurs humaines et sociales que suppose l'adaptation du travail à l'homme. Ainsi, considérant le manque de leadership industriel de l'élément francophone, l'opposition existant entre, d'une part l'éthique inhérente au travail industriel et à la technologisation et, d'autre part les valeurs fondamentales des francophones, l'adaptation du travail à ce dernier suppose

qu'on tienne ces valeurs comme impératives. (la transformation des valeurs d'une notion n'étant pas une option qu'on peut humainement considérer).

En résumé, pour que la recherche en ergonomie et écologie du travail ne soit pas un luxe, elle doit partir des besoins réels de l'industrie où elle s'effectue et tenir compte du degré de développement de celle-ci. L'adaptation du travail à l'homme suppose également qu'on prenne comme impératives les valeurs humaines fondamentales de celui à qui nous voulons adapter ce travail. (Ceci ne s'oppose en rien à l'acquisition de nouvelles valeurs: les valeurs nouvelles ne s'imposent pas, elles sont le fruit du "marchandage" entre les besoins et les aspirations d'une part, le travail consenti d'autre part).

L'usine-laboratoire:

L'idée d'une usine-laboratoire est née des faits suivants:

- 1- notre réflexion sur l'ergonomie du produit nous a conduit au jouet comme objet de recherche et à l'école "La Vastringue" où la fabrication artisanale du jouet éducatif est commencée depuis un an et demi;
- 2- une première rencontre a permis d'envisager une collaboration sur la base des quatre considérations suivantes:
  - a) les artisans de l'école La Vastringue accepteraient le principe d'une reproduction industrielle voire même technologique du jouet conçu et réalisé à la manière artisanale mais refusent les propositions du Ministère de l'Industrie et du Commerce de s'y engager personnellement ne pouvant pas concilier l'artisanat avec l'industrialisation pour des raisons de valeurs;

- b) l'I.N.R.S. accepterait de former une équipe de chercheurs d'écologie du travail composée d'au moins un ingénieur, un médecin, un sociologue, un administrateur et un psychologue qui en collaboration avec l'école, prendrait en charge la recherche sur le produit et le matériau de construction (ergonomie du produit), sur le problème de base du leadership industriel (résoudre l'opposition apparente entre les valeurs artisanales et l'éthique inhérente au processus d'industrialisation dans une perspective psycho-sociologique d'adaptation du travail à l'homme), sur les aspects médicaux du travail et du produit (service médical, participation médicale à l'étude des poste de travail, diagnostic des machines et conditions objectives de travail, application des normes médicales dans la construction des jouets), sur l'adaptation des machines, méthodes et moyens de travail à court terme et sur la création à plus long terme d'une technologie assurant les conditions optimales de rentabilité humaine et industrielle (ergonomie de correction et de conception);
- c) les Ministères de l'Industrie et du Commerce du Québec et de l'Expansion Economique Régionale d'Ottawa et autres accepteraient de subventionner la mise en place de l'usine comprenant le bâtiment, la machinerie initiale et un fonds de roulement initial. Quant au Marketing, nous devons nous baser au départ sur les prospectives du Ministère de l'Industrie et du Commerce et en prendre charge ensuite comme il se devra;
- d) les fonds nécessités par les activités spécifiques de recherche scientifique (programme de recherche et équipement de laboratoire) proviendront des organismes de subventions de la recherche scientifique.

Partant de là, il nous fut possible d'élaborer un certain nombre d'objectifs, d'hypothèses générales et considérations d'ordre académique et institutionnel.

Objectifs: plusieurs objectifs ressortent déjà du texte. Reprenons les principaux:

- 1- Se donner un cadre industriel réel comme lieu de travail: usine-laboratoire;
- 2- Participer activement au processus concret de transformation industrielle;
- 3- Prendre en considération le changement industriel dans son processus concret depuis l'artisanat jusqu'à la technologisation;
- 4- Considérer sur place le problème épineux du leadership industriel du groupe ethnique francophone québécois.
- 5- Mettre la recherche scientifique au service d'une industrie québécoise: l'écologie du travail, ergonomie, médecine industrielle, sociologie industrielle, administration, psychologie du travail, relations industrielles, etc.
- 6- Acquérir une meilleure connaissance de l'écologie du travailleur industriel québécois.
- 7- Constituer un modèle de service médical d'entreprise pour une industrie spécifique: le jouet.
- 8- Etablir scientifiquement les normes optimales de travail pour les postes de travail d'une industrie spécifique: le jouet.

9- Constituer une équipe interdisciplinaire de chercheurs susceptibles de fournir des réponses valables ou difficultés que pose le développement d'une industrie spécifique: le jouet.

Il est bien entendu que ces objectifs devront être repris par l'équipe de recherche lorsqu'elle sera constituée. Il ne s'agit pour l'instant que d'exposer une idée.

Hypothèses générales:

Une des hypothèses générales part d'une annexe du Rapport de la Commission Laurendeau-Donton sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, annexe portant sur le leadership industriel: "Attitude of French and English Canadian toward Industrial Leadership" menée sous la direction des Professeurs W. Read et G. Auclair (Recherche non publiée: connue par ouïe dire).

La conclusion majeure de cette recherche veut que l'éthique du système économique-industriel canadien soit en profonde contradiction avec le système de valeur des canadiens français; il faut en conséquence, soit changer le système de valeur de ces derniers, soit changer le système économique-industriel. Comment construire un pays sans examiner à fond les options face à ce problème? Comment utiliser des moyens dont on ne reconnaît ni ne partage l'essence par nos valeurs? Nous croyons par hypothèse qu'il faut miser le plus possible sur la connaissance des valeurs pour y adapter les moyens d'agir collectif et individuel que sont l'industrie et bientôt la révolution scientifique et technique.

Seule l'expression vécue de cette opposition de cette contradiction fondamentale permettra de déceler les germes d'une adaptation à l'homme québécois des moyens d'agir industriels, scientifiques et techniques.

Cette hypothèse constitue à nos yeux une justification du projet d'usine-laboratoire: elle n'est toutefois pas la seule.

En effet, notre deuxième hypothèse générale porte sur l'indispensabilité de mener des recherches scientifiques pour rendre concurrentielle l'industrie québécoise. L'idée déjà contenue dans l'hypothèse précédente de mener des recherches sur l'ensemble des relations entre l'homme et son milieu de travail (ce que nous appelons écologie du travail) exige de déboucher finalement sur l'application. La recherche du type écologique produit une connaissance plutôt statique des problèmes du travail: elle confronte des valeurs, identifie les éléments des problèmes, expose les contradictions fondamentales mais ne fournit pas de solution véritable. Par contre, la recherche d'ergonomie se veut un facteur dynamique. De par sa définition, l'ergonomie partant de problèmes concrets, vécus, se veut le moyen scientifique de constituer la synthèse des connaissances nécessaires à la solution du problème investigué.

L'ergonomie ne s'arrête toutefois pas à la connaissance en terme multidisciplinaire d'un problème, comme elle est une approche essentiellement pratique, elle pousse l'investigation jusqu'à l'adaptation à l'homme des éléments constitutants du travail: "l'ergonomie regroupe les connaissances de physiologie, de psychologie et des sciences voisines appliquées au travail humain, dans la perspective d'une meilleure adaptation à l'homme des méthodes, des moyens et des milieux de travail" (définition d'Alain Wisner). Dans cette définition, l'ergonomie situe la recherche au strict niveau du travail, elle peut également comme nous l'avons vu, la situer au niveau du produit et au niveau de la technologie de production. Ce qu'il y a d'essentiel à retenir, c'est l'idée pratique d'adaptation qui s'applique tout autant à l'ambiance physique et psycho-sociale du travail qu'aux principes cybernétiques de construction technologique.

Ainsi, la recherche et tout particulièrement la recherche en ergonomie constitue un facteur dynamique essentiel à la concurrentialité d'une industrie. Elle constitue également et c'est là notre deuxième hypothèse générale, le moyen de dépasser l'incapacité bien connue des industriels canadiens-français d'accepter le changement, l'innovation et la concurrence internationale.

Une autre raison de vouloir construire une usine-laboratoire réside dans le fait qu'elle permettra de suivre à un rythme accéléré les phases d'évolution d'une industrie particulière. En passant à côté du conflit capital-travail, nous pourrons créer une ambiance de lucidité essentielle à cette accélération.

On dit que toute entreprise connaît toujours le problème du changement. A notre époque ce changement se traduit par l'innovation technologique. Dès qu'une installation industrielle prendra forme dans notre usine-laboratoire, dès que seront stabilisées les conditions de travail et de production, déjà la révolution scientifique et technique sera notre nouveau lot.

Il ne sera pas nécessaire de chercher bien loin pour trouver un terrain de recherche sur les conditions psychologiques, sociologiques, économiques et administratives de l'introduction de changements technologiques majeurs.

Les murs d'une usine ne sont pas un lieu où le temps se fixe, au contraire. La vitesse d'évolution du monde industriel est vertigineuse. Pour notre part, au Québec, on en est encore à l'adaptation à l'homme des formes du travail industriel. Comme dans <sup>TANT D'</sup>~~tant d'~~ autre domaine, il nous faut faire du rattrapage. Pour éviter encore une fois de laisser l'industrie et la technologie évoluer indépendamment des valeurs, habitudes et coutumes des canadiens-français, il importe de prendre le contrôle d'au moins une situation industrielle concrète non pas en imposant des solutions toutes prêtes, mais bien en cherchant avec ceux qui vivent une telle situation, les solutions optimales aux divers problèmes qui en définitive sont généralement les mêmes d'une industrie à une autre.

Développer ainsi le secteur quaternaire de notre économie en le centrant sur l'appliqué en partant des problèmes fondamentaux de notre société, nous apparaît être un gage de renouveau et une manière sûre de relever le défi du rattrapage industriel des canadiens-français.



Florian Ouellet,  
Assistant de Recherche,  
I.N.R.S. - SANTE.

SCA-133B

HEURE  
TIME

9:05  
pm

DATE

Feb 14.

MESSAGE POUR  
MESSAGE FOR

Mr. Weisner

C  
H  
A  
M  
B  
R  
E

ROOM On arr

DURANT VOTRE ABSENCE ...  
WHILE YOU WERE OUT ...

M. U. Ralan.

NO. TELEPHONE  
TELEPHONE NO.

342-2986 (Revised)

RAPPELLERA:

WILL CALL AGAIN:

APPELEZ S.V.P.

PLEASE CALL

876-8766 Bwean  
876-3377



**Sheraton Hotels  
& Motor Inns**

7 Janvier 1972

Copie : MM. Dufour  
Rohan  
Ouellet

Monsieur le Professeur L. Berlinguet  
Vice-Président à la Recherche  
UNIVERSITE DU QUEBEC  
2525 Bld Laurier  
QUEBEC 10  
(Canada)

Monsieur le Président et cher ami,

Je n'ai pas eu l'occasion de vous remercier de ma nomination au Centre d'Ecologie du Travail de l'I.N.R.S. J'en ai cependant été très touché mais j'espérais vous l'exprimer directement car j'avais cru comprendre dans une de vos lettres que vous envisagiez de passer à Paris en Décembre.

Il est vraisemblable que je vais passer quelques jours au Canada en Février. En effet, notre laboratoire a un contrat de recherche avec la Compagnie Française des Pétroles dont la première partie, qui a duré 3 ans, s'est déroulée dans les installations de la C.F.P.A. à Hassi-Messaoud puis en Tunisie. Etant donné que la C.F.P. a quitté l'Algérie, la fin du contrat doit se dérouler ailleurs et la C.F.P. nous demande de voir comment fonctionne le système de production au grand froid après l'avoir étudié à la grande chaleur.

Nous passerons vraisemblablement la semaine du 8 au 12 Février en Colombie Britannique, dans une concession qu'y possède la C.F.P., et je pense passer à Montréal les premiers jours de la semaine du 14 au 18 Février. Je dois, à cette occasion, participer à un séminaire organisé par l'école d'architecture de la Faculté de l'Aménagement de Montréal, pendant une journée qui n'est pas encore fixée. Je serais très heureux de vous rencontrer ainsi que ceux de vos collaborateurs qui le souhaiteraient.

Peut-être pourrai-je, à l'occasion de ce voyage, visiter les laboratoires canadiens (et pas seulement québécois) travaillant sur les problèmes du froid chez l'Homme. J'aurais également aimé visiter un chantier de travaux publics au grand froid, peut-être à Manicouagan si ce chantier existe encore. Cela nous permettrait peut-être de réfléchir au projet qui avait été envisagé à Baie James ainsi qu'aux autres projets du Professeur Dufour.

J'espère avoir prochainement l'occasion de vous rencontrer et vous prie d'agréer, Monsieur le Président et cher ami, l'expression de mes sentiments dévoués ainsi que mes meilleurs vœux pour 1972.

p.o. A. Wisner absent,

A. Laville

25 Octobre 1971

Monsieur le Professeur Dufour  
Centre de Recherche sur la Santé  
I.N.R.S. - Université du Québec  
Centre de Biomédecine - Université Laval  
STE FOY QUEBEC  
(Canada)

Mon cher collègue,

Je vous remercie d'avoir agi pour que je compte parmi les membres du bureau de direction du Réseau du Québec de l'Ecologie du Travail, du Centre de Recherche sur la Santé, de l'Institut National de la Recherche Scientifique, et je suis sensible à l'honneur qui m'est fait par l'Université du Québec.

Je suis d'autant plus heureux de faire partie de ce Comité que je connais personnellement la plupart des membres et que certains sont de mes bons amis. J'y trouve également une occasion de connaître plus personnellement des collègues canadiens.

Cependant, la connaissance mutuelle demande probablement que nous nous trouvions ensemble au Québec au cours d'une rencontre dont vous annoncez l'organisation dans quelques semaines. Or, je dois prochainement subir une intervention chirurgicale bénigne qui ne me permet guère d'envisager un tel déplacement avant le mois de février.

La période du 8 au 20 Février serait pour moi tout à fait convenable étant donné que je dois probablement, à cette même époque, me trouver au Canada car notre laboratoire doit étudier le poste de maître-sondeur pour le compte de la Compagnie Française des Pétroles, dans les conditions froides, comme nous venons de le faire dans des conditions chaudes au Sahara. Vous savez, en effet, que diverses compagnies recherchent du pétrole off shore le long des côtes du Labrador.

Je ne voudrais naturellement en aucune façon gêner d'autres collègues mais je suis bien obligé de tenir compte de mon état de santé et des charges qui sont les miennes.

Veuillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



Québec, le 15 octobre, 1971

Dr Alain Wisner,  
Professeur de Physiologie du Travail et  
d'Ergonomie,  
Directeur,  
Laboratoire de Physiologie du Travail et Ergonomie,  
Conservatoire National des Arts et Métiers,  
41 rue Gay-Lussac,  
Paris 5e, France.

Monsieur le directeur,

Au nom de l'Université du Québec, j'ai l'honneur de vous dire que votre candidature a été agréée.

C'est donc avec un immense plaisir que je vous annonce que vous avez été nommé membre du bureau de direction du Réseau du Québec de l'Ecologie du Travail, du Centre de Recherche sur la Santé, de l'Institut National de la Recherche Scientifique (I.N.R.S.).

Nous sommes très honorés de pouvoir compter sur la collaboration d'un scientifique de votre qualité pour la construction des programmes de recherches et développement sur l'Ecologie du Travail; programmes de recherches et développement dont le caractère strictement interinstitutionnel et multidisciplinaire nous permettra certainement de rencontrer les grands objectifs de la construction d'une société du travail qui permette à l'homme de s'y épanouir.

Vous trouverez ci-incluse, la liste complète des membres du bureau de direction scientifique. Nous vous ferons parvenir bientôt, la date et le programme de notre première rencontre qui sera tenue à Québec dans quelques semaines.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués et de mes remerciements pour votre acceptation à participer à ce programme de recherches et développement.

Pr D. Dufour, directeur,  
Centre de Recherche sur la Santé,  
Institut National de la Recherche  
Scientifique,  
Université du Québec,  
Centre de Biomédecine,  
Université Laval,  
Ste Foy, Qué.

CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ECOLOGIE DU TRAVAIL

BUREAU DE DIRECTION-SCIENTIFIQUE

PROF. W.A. BARDSWICK	- MONTREAL	(Sciences de l'environnement - Ecologie)
DR. JOSEF BROZEK	- BETHLEHEM, PENN.	(Physiologie du travail - Nutrition - Diététique occupationnelle)
DR. H. DESOILLE	- PARIS	(Médecine du travail)
PROF. R.J. FERGUSON	- MONTREAL	(Accidents du travail et réadaptation)
DR. BERNARD METZ	- STRASBOURG	(Psychologie du travail et de l'exercice)
DR. H. MONOD	- PARIS	(Ergonomie)
DR. P.V. PELNAR	- MONTREAL	(Médecine du travail)
DR. JAMES M. TANNER	- LONDRES	(Anthropométrie - Croissance - Develop- pement)
PROF. ENRICO C. VIGLIANI	- MILAN	(Médecine du travail)
DR. ALAIN WISNER	- PARIS	(Ergonomie)
DR. DIDIER DUFOUR	- QUEBEC	(Président)



Québec, le 29 octobre, 1971

Dr Alain Wisner,  
Directeur du Laboratoire de  
Physiologie du Travail,  
Conservatoire National des Arts et Métiers,  
41 rue Gay-Lussac,  
Paris 5e.

Cher docteur Wisner,

Le Centre de Recherche sur la Santé de l'Institut National de la Recherche Scientifique compte élaborer, dans les mois à venir, le protocole des recherches d'ergonomie qui devront s'effectuer au Québec. Pour mener à bien cette importante tâche, nous faisons appel à votre compétence de même que votre grande expérience dans ce domaine.

Dans un premier temps, nous avons mis sur pied le RESEAU institutionnel et interdisciplinaire de recherches en écologie du travail (document ci-inclus). Nous devons maintenant concrétiser nos objectifs en parachevant le travail préliminaire et en planifiant les phases du développement à courts et moyens termes de la recherche en ergonomie au Québec.

Dans le but d'assurer à cette importante ouverture pour la recherche ergonomique une orientation irréprochable, tant au plan qualitatif que quantitatif, nous vous invitons à y participer activement à la faveur d'un séjour de deux à trois semaines au Québec. Nous comptons également sur la présence de monsieur H. Monod à qui nous adressons une demande similaire. Dans l'éventualité d'une réponse affirmative de votre part, auriez-vous l'obligeance de nous faire connaître les dates, dans un avenir rapproché, qui vous conviendraient le mieux.

Veillez agréer, cher docteur Wisner, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pr Didier Dufour,  
Directeur,  
I.N.R.S. - Santé.

DD/dv

14 Septembre 1971

Monsieur le Docteur Dufour  
Directeur I.N.R.S. Santé  
Centre de Biomédecine  
Université Laval  
STE FOY QUEBEC

Mon cher collègue,

Je vous ai adressé une réponse rapide et imprécise à votre flatteuse proposition de participation à la Commission Scientifique du Centre de Recherche sur l'Ecologie du Travail.

Je serais maintenant très heureux de recevoir des informations complémentaires sur ce nouvel organisme et, en particulier, j'aimerais savoir ce que vous attendez de moi en 1972. Mon calendrier se garnit rapidement et je ne voudrais pas vous faire défaut au cas où je pourrais vous être de quelque utilité.

Je ne vous cacherai pas que l'énumération des disciplines qui se trouvent dans votre lettre m'a fort impressionné et que je me suis demandé comment je pourrais contribuer à formuler les questions limitées qui peuvent faire l'objet des projets de recherche.

Vous savez que mes compétences se bornent à l'ergonomie, c'est-à-dire à une tentative de fournir aux ingénieurs des données établies selon la méthode expérimentale et, plus particulièrement, la neurophysiologie appliquée. Je m'intéresse naturellement aux disciplines voisines dans les Comités Directeurs de recherche dont je fais partie (Centre National de la Recherche Scientifique, Institut de Recherche des Transports, etc ...) mais je ne m'y sens pas plus de compétence que l'homme de la rue.

Je suis très sensible aux problèmes généraux que pose la société contemporaine mais je crains que l'étude de la pollution, par exemple, ne détourne des soucis immédiats et graves que posent les scandaleuses conditions de travail qui règnent encore dans les pays industriels, fussent-ils avancés.

Vous me pardonnerez sans doute ma liberté d'expression puisque j'ai cru comprendre que c'est cela que vous aimiez.

Recevez, je vous prie, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

A. Wisner

Lyon, le 17 août 1971

AW/CH

Monsieur le Docteur DUFOUR  
Directeur  
I.N.R.S.-Santé  
Institut National de la Recherche  
Scientifique  
Centre de Biomédecine  
Université Laval  
Ste Foy, Québec

Mon cher collègue,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 juillet.

Je vous remercie vivement de l'honneur que vous me faites en me proposant comme membre de la Commission Scientifique du Centre de Recherche sur l'Ecologie du Travail de l'Institut National de la Recherche Scientifique de l'Université du Québec.

Je suis actuellement en vacances et vous écrirai une lettre plus longue à ce sujet dès mon retour à Paris.

Veillez agréer, Monscher collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. WISNER



Québec le 22 juillet, 1971

Dr Alain Wisner  
Professeur de Physiologie du Travail et  
d'Ergonomie  
Directeur  
Laboratoire de Physiologie du Travail et Ergonomie  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
41 rue Gay-Lussac  
Paris 5e, France

Monsieur le directeur,

Je sollicite l'honneur de proposer votre candidature comme membre de la Commission Scientifique du CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ÉCOLOGIE DU TRAVAIL, que l'Institut National de la Recherche Scientifique de l'Université du Québec est en voie de créer.

Cette Commission Scientifique aura pour tâche de proposer des programmes de recherche multidisciplinaires sur la Physiologie de l'Effort, l'Ergonomie, la Médecine du Travail, la Psychologie du Travail et de l'Exercice, la Législation du Travail, Indemnisation et Médecine Légale, les Accidents du Travail et Réadaptation, la Physiologie et Médecine Sportive, la Nutrition (Diététique Occupationnelle), les Relations Industrielles et Conditions de Travail, l'Hygiène Industrielle, l'Epidémiologie, le Génie Industriel et Technologie du Travail, les Sciences de l'Environnement, l'Anthropométrie, la Croissance et le Développement, la Physiologie et Adaptation au Froid, la Bio-Statistique et Biométrie ainsi que l'Éthique du Travail et la Motivation. Elle aura aussi la mission de faire l'évaluation critique des programmes spécifiques de recherche, de proposer des ordres de recherche prioritaires et l'autorité d'exercer un contrôle de qualité des programmes généraux de recherche et d'exercer le rôle de conseil sur l'Écologie du Travail.

Auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir votre réponse dans les plus brefs délais, réponse que nous souhaitons vivement, positive.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



D. Dufour, directeur  
I.N.R.S.-Santé  
Institut National de la Recherche  
Scientifique  
Centre de Biomédecine  
Université Laval  
Ste Foy, Qué.

DD/dv

COSE

QUEBEC

25 Janvier 1972

Monsieur Marcel Guilbert

C O S E

685 rue Cathcart

MONTREAL 110 - QUEBEC

(Canada)

Cher Monsieur,

Je pense séjourner effectivement à Montréal du 15 au 17 Février prochain au cours d'un voyage au Canada et aux U.S.A. Je dois, en particulier, participer à un séminaire sur l'ergonomie et le design à l'Université de Montréal, qui sera organisé par Monsieur Serge Carreau, Directeur de l'Ecole d'Architecture de la Faculté de l'Aménagement.

Je pense également rencontrer des membres de l'Université du Québec avec lesquels je suis en rapport.

Je ne suis pas en état d'organiser l'emploi du temps de ces trois jours mais peut-être pourriez-vous prévoir quelque chose en consultant le secrétariat de Monsieur Carreau et celui du Professeur Berlinguet ?

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

124  
Université Lathcaui  
George Lathcaui

Le 20 janvier 1972

Dr. A. Wisner  
41, rue Gay-Lussac  
Paris 5e  
FRANCE

PAR AVION

Cher monsieur Wisner,

Je vous remercie de votre réponse du 23 novembre 1971  
ainsi que des documents que vous m'avez fait parvenir.

Si vous venez au Québec en février prochain le Direc-  
teur Général du COSE, M. Gilles Chénier, aimerait  
beaucoup faire votre connaissance et profiter de l'oc-  
casion pour discuter avec vous des problèmes touchant  
l'ergonomie.

Dans l'attente du plaisir de vous voir bientôt je vous  
prie d'agréer, cher monsieur, l'expression de mes  
sentiments les meilleurs.

  
Marcel Guilbert

MG/gc

cc C. Gilles Chénier

23 Novembre 1971

Monsieur M. Guilbert  
C O S E  
685 rue Cathcart  
MONTREAL 110 - QUEBEC  
(Canada)

Cher Monsieur,

Je n'ignore pas le COSE puisque mon défunt collaborateur, Monsieur Lacôte, avait quelque peu travaillé avec vous. Je suis donc au courant de l'intérêt que vous portez à l'ergonomie.

Le seul journal traitant des problèmes ergonomiques en France actuellement est le Travail Humain, publié par les Presses Universitaires de France.

Je vous adresse ci-joints une bibliographie d'ergonomie en langue française ainsi que deux listes bibliographiques qui citent tous les livres mentionnés dans mon cours. Il y a beaucoup de travaux en langue anglaise mais il y a aussi un certain nombre de titres en langue française qui peuvent vous intéresser.

Pour diverses raisons et, en particulier, du fait que je suis membre du Comité scientifique du Centre de Recherches sur l'Ecologie du Travail, je dois probablement me rendre au Québec en Février prochain. Je serais heureux de vous rencontrer à cette occasion si vous le jugez souhaitable.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

A. Wisner

Le 16 novembre 1971

Dr Wisner  
Laboratoire de Physiologie du Travail  
41, rue Gay-Lussac  
PARIS, France

Cher monsieur,

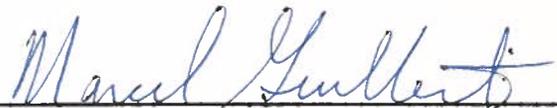
Je travaille pour le Centre d'Organisation Scientifique de l'Entreprise (COSE), un organisme privé, sans but lucratif, qui, dans la province de Québec, a pour mission de contribuer à l'amélioration et de la productivité des entreprises et du rendement des services publics et para-publics par la diffusion et la promotion des techniques de l'organisation scientifique.

Parmi nos activités, COSE s'intéresse depuis quelques années, à la promotion et à la diffusion de l'ergonomie, science relativement nouvelle qui s'occupe de l'adaptation du travail à l'homme.

Je m'adresse à vous, Dr Wisner, dans le but que vous nous suggériez une revue française traitant d'ergonomie. Dernièrement, COSE recevait une revue anglaise très intéressante intitulée "Applied Ergonomics".

Nous vous remercions à l'avance et vous prions d'agréer, Dr Wisner, l'expression de nos sentiments distingués.

MG/mdm



Marcel Gilbert

L A P O I N T E

Q U E B E C

1er Février 1972

Monsieur R. Lapointe  
METALLURGISTES UNIS D'AMERIQUE  
1290 Saint-Denis  
MONTREAL 129  
(Canada)

Cher ami,

Dans le cadre d'un contrat que notre laboratoire a passé avec la Compagnie Française des Pétroles, nous avons étudié le travail des foreurs au Sahara et nous allons maintenant l'étudier au grand froid en Alberta et dans les territoires du Nord-Ouest. A cette occasion je serai à Montréal les 15, 16 et 17 Février.

Je dois, en principe, parler à un séminaire sur "Ergonomie et design" dans le cadre de l'Ecole d'Architecture de l'Université de Montréal (Monsieur Carreau), et entrer en rapport avec le COSE (Monsieur Guilbert).

J'ai également écrit à Messieurs Berlinguet, Dufour, Rohan et Ouellet pour leur proposer une rencontre, mais je n'ai pas reçu de réponse. Peut-être est-ce dû à la grève qui a affecté les transports aériens au Canada ?

Je compte arriver à Montréal le 14 au soir en provenance probablement de Dayton, et quitter Montréal le jeudi 17 en fin de journée pour Washington.

J'ignore complètement comment ces trois jours vont être organisés. J'espère avoir quelques précisions en appelant mes correspondants le mardi 8 entre 16 et 17 heures à partir de l'aéroport de Montréal où je fais escale.

J'espère que j'aurai l'occasion de vous voir dans cette brève période. Cela serait pour moi à la fois un plaisir et un encouragement.

Bien amicalement à vous,

A. Wisner



MÉTALLURGISTES UNIS D'AMÉRIQUE  
UNITED STEEL WORKERS OF AMERICA

1290 Saint-Denis, Montréal 129 - 866-1173

JEAN GERIN-LAJOIE  
Directeur du district

Le 12 novembre 1971.

Dr. Alain Wisner, directeur,  
Laboratoire de physiologie du travail et ergonomie,  
41, rue Gay-Lussac,  
Paris 5, France.

Cher ami,

Merci pour votre lettre du 9 novembre 1971 qui m'incite à mettre la pédale douce sur la question de l'étude du froid puisque celle-ci fut suggérée par vous.

Je suis heureux de constater que vous avez accepté de siéger sur la commission scientifique du centre de recherches sur l'écologie du travail. Je partage vos appréhensions sur le peu de personnes qui ont des contacts avec l'industrie. Ne désespérez pas, je fais immédiatement des démarches pour que je sois appointé sur la même commission; de cette façon, nous serons au moins deux pour mettre l'homme, et plus particulièrement le travailleur au-dessus de tout, (on est humaniste, ou on ne l'est pas!)

Je dine, la semaine prochaine, avec le Dr. Rohan pour lui parler de tout cela, car celui-ci avait, avant son départ pour l'Europe en août dernier, proposé ma nomination sur cette commission et je n'en n'ai pas entendu parler depuis, alors .....

Je serai très heureux de vous voir en février si vos projets de nous visiter se matérialisent.

Avec l'expression de mes sentiments distingués, je me soustris,

Votre tout dévoué,

Raymond Lapointe, représentant  
Métallurgistes unis d'Amérique.

RL/mc



9 Novembre 1971

Je demeure à votre disposition, comme je l'ai toujours été, pour essayer de faire quelque chose dans le domaine de l'ergonomie au Québec mais j'espère ne pas voir très bien comment les choses progresseront.

Il y a peut-être l'occasion de vous en entretenir en Février prochain car je jeterai l'ancre au Canada à cette époque pour la recherche de la Compagnie Française des Pétroles au Labrador maintenant plus haut.

Soyez assuré, cher ami, Monsieur R. Lapointe cordiaux.

METALLURGISTES UNIS D'AMERIQUE  
1290 Saint-Denis  
MONTREAL 129  
(Canada)

Cher ami,

Je partage un peu votre inquiétude en ce qui concerne l'évolution de l'I.N.R.S. En effet, après la visite que j'ai faite en Mai dernier et qui m'avait paru assez positive par les contacts pris avec les milieux industriels et les divers universitaires intéressés par la question, je n'ai eu de contacts avec l'INRS que par l'intermédiaire du Professeur Dufour, lequel m'a annoncé ma nomination de membre de la Commission scientifique du Centre de Recherche sur l'Ecologie du Travail. Vous trouverez ci-jointe la photocopie de la lettre que je lui ai adressée quand j'ai reçu cette proposition.

Depuis, j'ai appris quels étaient les autres membres de la Commission. J'en connais la majorité. J'ai été frappé par le fait qu'il s'agit pour la plupart de personnes qui ont peu de contacts avec l'industrie et que, pour certains d'entre eux, l'âge de la retraite est près de sonner. Il ne s'agit en tout cas pas des personnalités que j'avais suggérées dans ma correspondance de l'an dernier.

En ce qui concerne le projet de recherche sur le travail au froid, je ne peux le désapprouver puisque je l'ai moi-même suggéré parmi d'autres. Je me trouve d'ailleurs personnellement engagé dans cette direction car notre laboratoire a passé, depuis plusieurs années, un contrat avec la Société Française des Pétroles pour étudier les conditions de travail au forage. Ces études nous ont conduits à travailler longtemps au Sahara et, maintenant, les circonstances politico-économiques nous conduisent à travailler au large du Labrador.

Il s'agit donc d'étudier le même poste de travail au grand froid après l'avoir étudié à la grande chaleur, mais notre expérience des recherches au Sahara nous a appris que les conditions climatiques sont surtout intéressantes à étudier par leurs effets sur le processus de travail plutôt que par leurs effets directs. Je ne suis pas sûr que ce soit ce type de raisonnement que suivront les membres de l'INRS pour organiser leurs recherches.

.../...



MÉTALLURGISTES UNIS D'AMÉRIQUE  
UNITED STEEL WORKERS OF AMERICA

1290 saint-denis — montréal 129 — 866-1173

jean gérin-lajoie  
directeur du district

Le 14 octobre 1971.

Dr. Alain Wisner, directeur,  
Laboratoire de physiologie du travail, C.N.A.M.,  
41 rue Gay-Lussac,  
Paris 5, France.

Cher ami,

Quelques mots pour vous informer que l'I.N.R.S. semble piétiner sur place concernant notre projet de physiologie du travail et d'ergonomie. A cet effet, je vous inclus copie d'une lettre et questionnaire du docteur Didier Dufour de l'I.N.R.S. qui ne semble pas avoir abandonné son projet d'une étude du froid sur l'organisme humain.

En lisant cette lettre du docteur Dufour, celui-ci ne semble pas être au courant que des études similaires ont déjà été faites par le gouvernement américain en Alaska ou à Thulé il y a quelques années. C'est vous qui m'informiez de ceci lors de votre dernier passage parmi nous en juin.

Alors, le but de ma lettre serait de vous demander si vous ne pourriez pas me faire parvenir copie de ces rapports scientifiques sur l'étude du froid du gouvernement américain, si en votre possession, sinon, me dire où je pourrais me les procurer. Par la suite, je pourrai contacter le docteur Dufour et avoir une conversation avec lui afin qu'un travail inutile ne soit fait.

Je n'ai aucune idée quand l'I.N.R.S. organisera le symposium sur la physiologie du travail. J'ai eu très peu de contact avec ce groupe depuis votre passage sauf quelques conversations téléphoniques avec le docteur Rohan qui semble quelque peu découragé et dérouté par les structures confuses de l'I.N.R.S. et son manque d'organisation et de planification. Quant à moi, je ne lâche pas et je n'ai pas l'intention d'abandonner tant et aussi longtemps que je pourrai compter sur votre aide indéfectible.

Mes hommages à votre épouse, j'espère que le "tutu" que ma femme a acheté pour votre épouse lui va à ravir. Quant à ma femme, elle pense toujours à vous chaque fois qu'elle emploie "Celui".

Mes amitiés les plus cordiales,

Raymond Lapointe, représentant  
Métallurgistes unis d'Amérique.

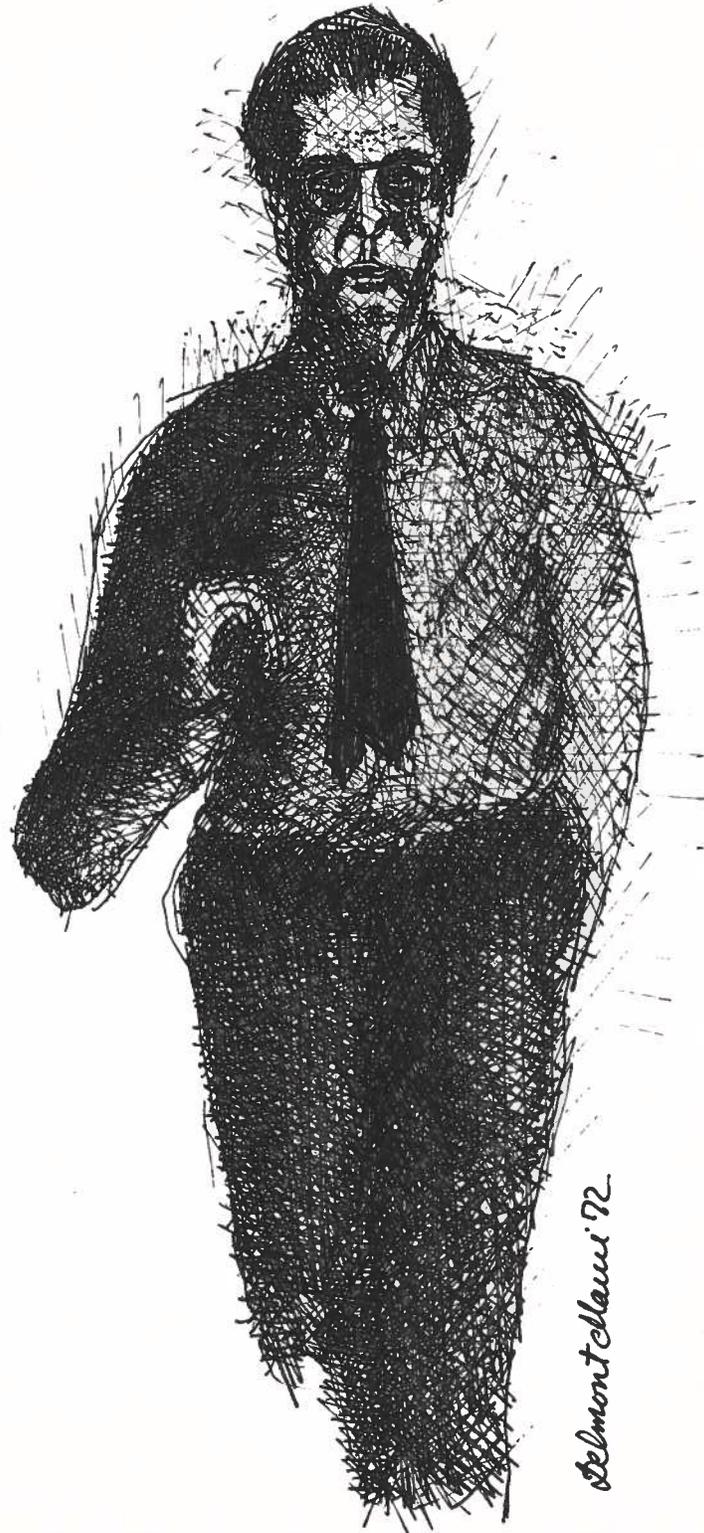
RL/mc

Pièces jointes.

UNIVERSITE DE MONTREAL

ERGONOMIE ET DESIGN

QUEBEC



Belmont & Lawi '72

SCA-133B

HEURE  
TIME 8:50 pm

DATE Feb 15

MESSAGE POUR  
MESSAGE FOR

Mr Wisner

C  
H  
A  
M  
B  
R  
E  
R  
O  
O  
M  
2079

DURANT VOTRE ABSENCE ...  
WHILE YOU WERE OUT ...

M B. Genier

NO. TELEPHONE  
TELEPHONE NO. 343-7556

RAPPELLERA:  
 WILL CALL AGAIN:

APPELEZ S.V.P.  
 PLEASE CALL

to-morrow morning



**Sheraton Hotels  
& Motor Inns**



# Sheraton Hotels & Motor Inns

A WORLDWIDE SERVICE OF ITT

Careau (5600 Parkington  
Bat)

North | 2-4 design prof  
| 4-6 etic d

More | 4 H30 conference  
| 730 Eigenman - Renault  
| 12 H Casimiri  
| C O. SE  
| Chemi

Ergonomie

- Définitions
- ~~Sciences~~ <sup>Sciences</sup> Technologie et Art
- Existence dans le monde
- Unités ~~ou~~ → le design

Domaines

- Militaires
- Industriels
- Vie quotidienne
- Conception Travail
- Transports

Automobile

- Recherche
- Velocity
- Dimensions
- Bio-mécanique
- Vision cognitive
- Bruits

Dimension

- Design → navigation
- Structure

Autres exemples

- domestique
- fauc
- Pyrene
- Vivier.

17 Janvier 1972

342 72.87

Monsieur Serge Carreau  
Directeur de l'Ecole d'Architecture  
FACULTE DE L'AMENAGEMENT  
C.P. 6128  
MONTREAL 101 QUEBEC  
(Canada)

Monsieur le Directeur,

Le voyage que je dois faire au Canada en Février se précise et je pense séjourner à Montréal les 15, 16 et 17 Février.

Je suis à votre disposition pour participer au séminaire que vous avez l'intention d'organiser au cours de l'un de ces 3 jours. Le mieux serait peut-être le mercredi 16.

Je me réjouis de faire votre connaissance et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

13 Décembre 1971

Monsieur Serge Carreau  
Directeur de l'Ecole d'Architecture  
FACULTE DE L'AMENAGEMENT  
C.P. 6128  
MONTREAL 101 QUEBEC  
(Canada)

Monsieur le Directeur,

Je suis très sensible à l'honneur que vous me faites de m'inviter à discuter avec vous-même, vos collaborateurs et vos étudiants, des problèmes relatifs à l'ergonomie et au design.

Nous avons en effet eu l'occasion de collaborer non pas avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD) mais avec l'Institut de l'Environnement, sous forme d'enseignement et de participation à des projets.

Nous organisons surtout cette année, avec Monsieur Jean Foret, un cycle de séminaires de Méthodologie Ergonomique qui réunissent un groupe tout à fait remarquable comportant plusieurs enseignants de l'ENSAD. Je vous fais parvenir ci-joints la note d'information annonçant le cours, le programme du premier trimestre et la liste des participants.

Je ne suis pas encore absolument certain de venir en Février au Québec car je n'ai encore reçu aucune invitation officielle de l'Institut National de la Recherche Scientifique de l'Université du Québec, ni aucun ordre de mission de la Compagnie Française des Pétroles pour laquelle je dois étudier un poste de foreur de pétrole au Labrador.

Cependant, l'une et l'autre occasion de voyage restent possibles et je ne manquerai pas de vous informer de mon séjour au Québec dès que celui-ci sera décidé dans ses modalités et ses dates.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le 8 décembre 1971

M. A. Wisner, directeur  
Laboratoire de Physiologie du Travail  
et d'Ergonomie du C.N.A.M.  
41, rue Gay-Lussac  
Paris 5e  
FRANCE

Cher monsieur,

M. Bernard Grenier m'a fait part de la discussion qu'il a eue avec vous à Paris, et de la possibilité que vous puissiez passer une journée à l'Ecole d'Architecture au cours de votre prochain voyage au Canada.

Je désire, par la présente, vous inviter à venir nous entretenir de l'expérience que vous avez réalisée à l'Ecole Nationale des Arts décoratifs, sur les rapports entre l'ergonomie et l'objet. Comme M. Grenier a dû vous le mentionner, c'est un secteur que nous essayons présentement de développer. Votre apport nous sera d'un précieux secours.

Nous vous sommes reconnaissants de nous accorder un peu de votre temps.

Les honoraires que nous pouvons vous accorder seront d'environ \$150. Votre participation pourrait consister d'une part en une conférence d'environ une heure et demie pour l'ensemble des étudiants de l'Ecole et d'autre part, en des discussions et échanges avec les étudiants et professeurs de design industriel. Le sujet de la conférence est laissé à votre discrétion.

Je vous saurais gré de m'indiquer si vous acceptez cette invitation

.../

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT  
ÉCOLE D'ARCHITECTURE  
C.P. 6128  
Montréal 101, Qué. Canada

et, si oui, la journée précise de votre venue.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de ma distinguée considération.

Le directeur,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Serge Carreau', with a long, sweeping flourish extending to the right.

Serge Carreau

SC/mah

Copie à M. Bernard Grenier